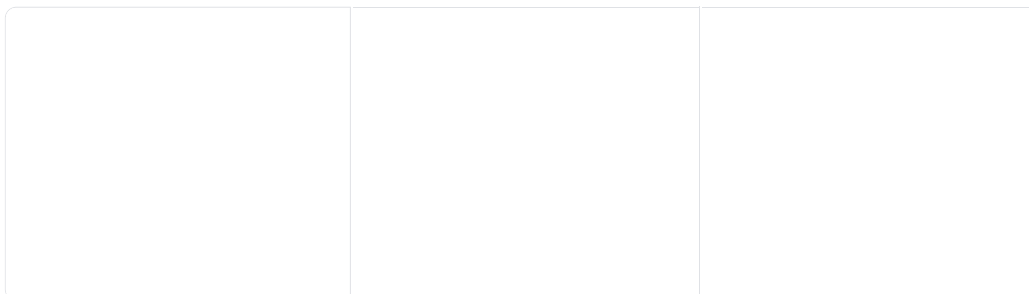




## LES PLUS LUS

**ABO Paris : pourquoi la location non-meublée disparaît****ABO Sondage. Le Pen, Philippe ou Mélench Emmanuel Macron n'a aucun rival soutenu.**

Publicité

Alerte baisse de prix  
Temu

## POLITIQUE

## Vingt-huit députés de gauche appellent à la libération de Georges Ibrahim Abdallah


TRIBUNE. Emmenés par la députée LFI Sylvie Ferrer, ces députés exigent la libération de Georges Ibrahim Abdallah, militant de la cause palestinienne condamné à la perpétuité depuis 1986 et 1987 pour possession d'un faux passeport et complicité dans l'assassinat des deux diplomates israéliens et américains.

Sylvie Ferrer  
27/05/2023 à 12:05



Vingt-sept députés signent un appel en faveur de la libération de Georges Ibrahim Abdallah, militant palestinien condamné en France à la perpétuité. Hans Lucas via AFP / © Riccardo Milani

 Facebook

 Email

 Whatsapp

 Twitter

**V**oici leur tribune. « Georges Ibrahim Abdallah a eu 72 ans ce 2 avril. Ce défenseur de la cause palestinienne, combattant l'invasion du Liban, son pays, par les forces israéliennes, est arrêté en 1984 puis incarcéré pour possession d'un faux passeport. Il est ainsi condamné à perpétuité pour complicité dans l'assassinat des deux diplomates israéliens et américains.

Publicité

Son procès à la Cour d'assises spéciale se déroule 2 ans plus tard à Paris, alors théâtre d'attentats sanglants commandités par l'Iran, qui ont manifestement conditionné sa condamnation à perpétuité en 1987 alors que la peine demandée par l'avocat général était de quinze ans. Georges Ibrahim Abdallah dépose alors successivement neuf demandes de

libération conditionnelle, toutes refusées malgré l'appui des autorités libanaises. En 2012, il est transféré au centre pénitentiaire de Lannemezan où il est détenu actuellement.

## **Libérable depuis 1999**

En droit français, Georges Ibrahim Abdallah est libérable depuis 1999. Et pourtant, il est toujours emprisonné, alors que la justice s'est prononcée pour sa libération ! Cela fait de Georges Ibrahim Abdallah le prisonnier politique le plus ancien dans une prison française, et à l'exception de l'Italie, probablement en Europe. Par deux fois, en 2003 et 2013, alors que la justice d'application des peines avait décidé la libération de Georges Ibrahim Abdallah, les ambassades des Etats-Unis et d'Israël, et même Hillary Clinton en 2013, alors secrétaire d'Etat des Etats-Unis, sont intervenues pour peser sur le cours de la justice de notre pays, et obtenir qu'il ne soit pas libéré et renvoyé au Liban. C'est Dominique Perben qui une première fois s'y oppose, puis Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, qui, à leur demande, refuse de signer l'arrêté d'expulsion de Georges Ibrahim Abdallah vers le Liban.

La suite après cette publicité

Nous le réaffirmons : ce n'est ni aux Etats-Unis, ni à Israël de dicter la justice en France. La condition posée par la justice est maintenant qu'un arrêté d'expulsion de Georges Ibrahim Abdallah vers le Liban soit signé. Le Liban a déjà dit qu'il était prêt à l'accueillir, et même demande cette expulsion. Nous demandons donc que le président de la République et ses ministres de l'Intérieur et de la Justice signent l'arrêté d'expulsion, et que Georges Ibrahim Abdallah soit enfin libéré, « expulsé » et puisse rejoindre sa famille au Liban ! Notre pays, porteur des principes universels des droits de l'Homme depuis la Révolution de 1789, peut et se doit à présent de permettre à Georges Ibrahim Abdallah âgé de 72 ans, emprisonné depuis 39 ans, de retrouver son pays. Aujourd'hui la France doit se montrer à la hauteur des idéaux universels d'égalité et de

justice qu'elle porte. »

### **La liste des signataires :**

Sylvie Ferrer, Mathilde Panot, André Chassaigne, Charlotte Leduc, David Guiraud, Léo Walter, Hendrik Davi, Sylvain Carrière, Christophe Bex, Martine Etienne, Ségolène Amiot, Ersilia Soudais, Andrée Taurinya, Sophia Chikirou, Gabriel Amard, Thomas Portes, Loic Prudhomme, Adrien Quatennens, Michel Sala, Karen Erodi, Elisa Martin, Farida Amrani, Eric Coquerel, Jean-Paul Lecoq, Tematai Le Gayic, Soumya Bourouaha, Hubert Wulfranc, Aurélien Taché

Contenus sponsorisés

Taboola

### **Saint-denis: Nous recherchons des volontaires pour tester de nouvelles aides auditives**

HearPro

### **Des ouvriers belges rénovant une fontaine trouvent dans une boîte une « relique » vieille de 180 ans**

petsimage

### **Plus besoin d'acheter des panneaux solaires : faites ceci (C'est génial)**

Aide Solaire 2023

### **Mutuelle : 4 français sur 5 ne sont pas au courant de cette combine**

Prio Santé

### **Voici la méthode pour obtenir des panneaux solaires sans payer d'installation**

Programme Solaire

### **Des scientifiques s'inquiètent de la découverte dans les glaciers de l'Alaska**

Supertechnies

### **Senior : classement des meilleures mutuelles 2023 (dès 10 11€/mois)**

## Sur le même sujet

Ce bracelet anti-moustiques bat tous les records de ventes en France



ABONNÉ CULTURE

### « Seul l'avenir intéresse Kissinger » : le journal du mois de Philippe Labro

Chaque dernier dimanche du mois, notre chroniqueur fait revivre sous sa plume le mois écoulé : les événements qui l'ont marqué, ses rencontres, ses lectures, ses sorties...

POLITIQUE

#### L'appel de 25 syndicats, associations et partis politiques à « sauver le fret ferroviaire »,



Mathilde Panot, Fabien Roussel et Marine Tondelier signent une tribune avec 25 syndicats, cheminots, usagers, élus et militants associatifs pour s'opposer à la liquidation de Fret SNCF. Ils proposent notamment la création d'un service public pour sortir le fret ferroviaire du marché de la concurrence.

SOCIÉTÉ

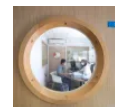
#### 1 800 élus sur la voie réservée du périphérique : « De la concertation madame Hidalgo ! »



Rachida Dati, Valérie Pécresse, Hervé Marseille signent avec 1 800 élus une tribune portée par Vincent Jeanbrun pour protester contre le projet de la Maire de Paris de réserver, sans étude ni concertation préalable, une voie du périphérique aux bus et au covoiturage.

SOCIÉTÉ

#### Fin de vie : 12 organisations soignantes appellent à préserver la « relation de soin » avec les patients



TRIBUNE. Dans un appel commun, 12 organisations soignantes répondent à l'interview donnée par Agnès Firmin-Le Bodo dans nos colonnes le 20 mai 2023, en s'inquiétant des conséquences d'une légalisation de la mort administrée sur la relation de soin qui unit patients et soignants.

POLITIQUE

#### La réponse de Renaissance aux Républicains sur l'immigration : « Ils veulent paralyser l'Europe »



Dans un entretien au Journal du Dimanche Éric Ciotti, Olivier Marleix et Bruno Retailleau souhaitent inscrire dans la Constitution la possibilité de déroger à la primauté des traités et du droit européen avec une loi organique. Pieyre-Alexandre Anglade, Pascal Canfin et Sacha Houlié leur répondent.

Publicité



Télécharger l'application Le Journal du Dimanche pour [iPhone](#), [iPad](#) ou [Android](#)

Contact

Annonces

CGU

Charte des données personnelles

Charte des cookies

Gestion des cookies

Mentions légales

CGV abonnement

Aide abonnement

Plan du site



© Copyright Le Journal du Dimanche. Tous droits réservés.

¶